

AVIVO Covid-19

ÉTÉ - AUTOMNE

Section interjurassienne



Ajoie



Delémont



Franches-Montagnes



Moutier



Mot de la présidente

...il ne manquait plus que cela, une épidémie !

Nous espérons que le Corona n'aura pas fait trop de dégâts parmi nos membres à qui nous avons pensé tout au long de cette opération de confinement partiel.

A la trappe les comités dès le 6 mars, l'Assemblée générale du 24 mars, les répétitions de notre chorale, l'édition et la mise sous enveloppe du bulletin d'été, le tournoi de cartes, le loto, l'Assemblée des délégués suisses de l'AVIVO, la course annuelle de juin à Soleure.

Et la suite, quand et que pourrons-nous faire ?

Les renseignements sur le programme figurent en page 3 du présent bulletin.

Au plan interne de notre Association, les postes suivants seront à repourvoir dès le 1.1.21 :

Présidence, caissier, secrétaire, co-rédaction du bulletin et 3 assesseurs, au total 7 personnes !

Chacune et chacun est invité (e) à faire preuve de solidarité avec le solde du comité actuel afin que nous puissions retrouver de nouvelles forces pour poursuivre la destinée de notre Association !

La prochaine assemblée générale devra impérativement sortir des candidatures de son chapeau !

L'appel est lancé. Merci aux personnes intéressées de s'annoncer à la présidente par courriel ou tél.

Au plan politique, l'initiative « Mieux vivre à la retraite, AVSx13 » est en cours. Délai pour la récolte : 3.9.21. Merci de ne pas oublier pas de la signer ! Des fiches sont jointes à ce bulletin d'automne.

En cette année difficile pour tous et plus particulièrement pour notre Association, j'ai une pensée particulière pour nos disparus et leurs familles et forme le vœu que chacune et chacun s'engage, même modestement, afin que notre « bateau » poursuive sa navigation.

Rogelaine Jardin

Enquête février 2020 : RECAPITULATION

La majorité des membres qui ont répondu ne bénéficient ni de l'AI, ni de PC, ni de réduction de primes maladie.

Classement des priorités retenues :

1. Primes maladie
2. Fiscalité
3. Climat

Propositions d'actions à mener par l'AVIVO :

1. Baisse des primes maladie
2. Augmentation des rentes AVS

Propositions de thèmes pour le bulletin :

1. Reconnaissance du travail des grands-parents.
2. Fonctionnement du Natel et de l'ordinateur.

* *

Programme d'automne

- **Assemblée générale** : mardi 6 octobre 2020, 14h15 ,
Restaurant de la Poste à Glovelier
- **Match aux cartes** : mardi 17 novembre 2020, 14h15.,
Restaurant de la Poste à Glovelier

Fête de Noël 2020

Chacun comprendra la raison de l'annulation de la fête de Noël.

Le comité a décidé d'octroyer, à chaque membre ayant payé sa cotisation **avant le 31 décembre 2020**, un BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE Fr. 30.00.

Pour l'obtenir, vous êtes priés d'envoyer une enveloppe timbrée à votre adresse à

AVIVO INTERJURASSIENNE, 2800 Delémont.

Délai : 31 décembre

MES DROITS EN TANT QUE RESIDENT-E EN HOME OU EN EMS

Document d'avant Covid19 !!!

1. Préservation de la personnalité

J'ai le droit de mener une vie conforme à ma personnalité et à mon état de santé.

J'ai (le) droit au respect de mes habitudes et au rythme actuel de mon style de vie.

2. Autodétermination

J'ai le droit de décider de ma vie et d'exercer librement mes droits civiques (par exemple le droit de vote et la liberté d'établissement).

En particulier, j'ai le droit de disposer moi-même de mes revenus et de mes avoirs.

J'ai le droit de prendre des responsabilités et de prendre des risques. J'ai aussi le droit de quitter l'EMS ou d'en changer.

J'ai le droit d'accepter ou de refuser un traitement.

3. Soins médicaux

En cas de maladie ou après un accident, j'ai droit à un examen, à un traitement et à une rééducation sans délai.

4. Droit d'être accompagné et conseillé

J'ai le droit d'être accompagné et conseillé. Je peux être accompagné par une personne de confiance de mon choix lors d'examens, de consultations et de traitements.

5. Droit de participation et de plainte

J'ai le droit de participer non seulement aux décisions concernant les services de l'EMS ou du home dans lequel je vis, mais aussi aux autres questions qui me concernent directement.

J'ai le droit de consulter mon dossier de résident-e et mon dossier médical.

J'ai le droit de me plaindre auprès de la direction et des organes supérieurs du home sans devoir craindre des représailles

6. Contact avec le monde extérieur

J'ai le droit de recevoir ou de refuser des visites à tout moment.

J'ai le droit d'avoir la clé de ma chambre et de l'utiliser.

7. Opinion religieuse

J'ai le droit de vivre ma foi et d'être en contact avec ma communauté religieuse et ses représentant-e-s.

8. Liberté sexuelle

J'ai le droit d'avoir une vie sexuelle et des liens affectifs partagés.

9. Accompagnement dans la dernière phase de la vie

J'ai (le) droit à une prise en charge personnelle et holistique lors de mon décès me permettant de terminer ma vie dans la dignité et sans douleur. Mes dernières volontés (par exemple mes directives anticipées) sont respectées par le home et par le médecin.

Attention : Ces droits s'appliquent également aux personnes assistées et aux bénéficiaires de prestations complémentaires (PC).

Sources:

- *Merkblatt der Pflegi Muri AG;*
- *„Grundrechte im Alter – Ein Handbuch“. Sandra EGLI, Andrea EGBUNA-JOSS, Sabrina GHIELMINI, Eva Maria BELSER, Christine KAUFMANN. Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte. Luzern 2019*
- *„L'essentiel sur les droits des patients“. Edité par les autorités sanitaires des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin Vaud et Valais.*

Assemblée générale

**Mardi 6 octobre 2020 à 14.15 h.,
Restaurant de la Poste à Glovelier.**

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations et communications.
2. Désignation de deux scrutateurs.
3. Approbation du PV de l'assemblée du 26 mars 2019.
4. Rapport de la présidente.
5. Rapport du président de la chorale.
6. Présentation des comptes 2019
7. Rapport des vérificateurs et acceptation des comptes 2019.
8. Budget 2020.
9. Cotisation 2020.
10. Comité : démissions, élections.
11. Programme d'activité.
12. Messages des invités.
13. Divers et imprévus.

*Si les
mesures
Covid du
moment le
permettent !*

Cet avis tient lieu de convocation

P'tit Louis

Le dernier épisode se terminait ainsi, souvenez-vous : « C'est ainsi que je passais mon temps de 8 h. à 9 h. Jusqu'à onze heures, j'ai trouvé une autre occupation très « enrichissante » que je vous conterai la prochaine fois ! » Voilà, Gau, Ad et So, soyez très attentifs à ce qui va suivre car ce que je vais vous narrer n'existe plus chez nous aujourd'hui.

En Vieille Ville, à cinq minutes de chez moi, il y avait une laiterie qui recueillait le lait de vache des paysans environnants.

Depuis cet endroit, un « laitier » appelé Jean venait chercher le lait avec son char spécial attelé à un cheval, dénommé Oscar. Le char était couvert d'un toit de tôle et c'est tout. Les côtés étaient ouverts.

A l'avant se trouvait une sorte de meuble qui contenait un réservoir à lait, une caisse à monnaie et un tiroir dans lequel on pouvait voir des plaques de beurre, des morceaux de fromage emballés, des gobelets en verre avec de la crème et des yaourts.

C'est à cet endroit-là qu'arrivaient les rênes du cheval qui permettaient de faire avancer, reculer ou tourner l'attelage.

A l'arrière se trouvaient les bouilles à lait de réserve ou vides.

Vers les 9 h., le laitier Jean donnait quelques coups de sifflet pour annoncer son arrivée près de chez moi. C'était le moment de commencer le « travail » qui m'incombait.

Nous voilà partis. A l'approche d'un mur, d'une boîte aux lettres ou d'une barrière, je repérais le bidon qui attendait de recevoir le lait et je l'apportais au laitier. Presque chaque maison était livrée.

Sur le couvercle du bidon étaient déposés un petit billet de papier et de l'argent. Par exemple, il était écrit : « 1 l. + 1 beurre de 100g + 200 g. de gruyère ».

Jean puisait le litre de lait dans sa cuve à l'avant, le versait dans le bidon et fermait le couvercle en me donnant le tout avec, éventuellement, quelques sous rouges en trop.

Je devais repérer la boîte à lait pour y déposer ces commissions. Parfois, il n'y en avait pas et il fallait que je pose le tout sur le pas de porte de la maison, sonner un coup et remonter sur le char.

Avec mon aide, Jean ne devait jamais descendre de son véhicule. Soit dit en passant, en côte et en hiver, l'attelage ne s'arrêtait pas et il fallait que je me dépêche pour le rattraper.

J'en ai vu des gens, presque toutes des dames que je connaissais par cœur. Je savais que telle ou telle râlait tout le temps et sur tout, qu'une autre aimait bien parler avec Jean ou qu'une autre, très âgée, demandait un effort spécial de ma part.

En effet, cette grand-maman habitait une maison spéciale en bordure de route. Pour savoir ce qu'elle voulait, je faisais tinter une cloche pendue au mur d'enceinte de sa demeure. Puis, j'entrais et je traversais un long corridor qui menait à la porte de son domicile. Avec ses joues rouges, son sourire et ses yeux reconnaissants, elle me disait ce qu'elle désirait.

Une fois chargé de sa commande, je refaisais le trajet pour mener à bien ma livraison. Evidemment, la vieille dame m'avait préparé un biscuit et un verre de sirop très appréciés.

Il faut que je vous dise que des Sugus ou des branches de chocolat, j'en ai reçus ! Parfois, on me donnait une pièce de dix centimes avec laquelle je pouvais acheter une glace à l'eau.

Le samedi, je me réjouissais particulièrement. Ce jour-là, la tournée prenait moins de temps car les gens étaient à la maison et entendaient les coups de sifflet. Ils venaient donc chercher leur commande au char. Ainsi, Jean me permettait de faire un bout de chemin sur Oscar ! Vous pensez ma fierté de voir le monde de si haut !

Jean savait, qu'à onze heures, il fallait qu'il me lâche à la croisée des chemins dont l'un mène à l'école enfantine dont je vous ai parlé et où j'étais très attendu par Gé et Ro en particulier.

Vous avez remarqué que mon occupation était aussi utile que physique ! Jean, après chaque tournée, me donnait quelques pièces de dix ou de vingt centimes. « Tout travail mérite salaire ! » me disait-il.

Une chose encore. Lors de mon parcours avec Jean et Oscar, je repérais les endroits où Oscar s'était soulagé de fumier bien frais. Si je le pouvais, avant midi, je courais le ramasser avec mon seau et ma vieille poussette. Cet engrais était très prisé par les voisins de mon quartier qui avaient une plantation de rosiers. Comme ils savaient que cette activité prenait du temps et demandait des efforts, les pièces d'un franc s'accumulaient dans ma tirelire ! « Tout travail mérite salaire ! »

Grâce à la livraison des produits laitiers, je connaissais toutes les rues ce qui fut fort apprécié par les facteurs débutants qui faisaient souvent appel à moi pour leur indiquer telle ou telle adresse.

Lors de notre prochain entretien, je vous parlerai plus avant des coups de main moins « publics » !



Argumentaire des initiants

Plus pour vivre

Avec la 13e rente AVS, nous pourrions améliorer les rentes des salarié-e-s ordinaires. Il n'y a plus de temps à perdre : les loyers et les primes-maladie ne cessent d'augmenter et les retraité-e-s ont toujours moins pour vivre. La moitié des personnes qui sont parties à la retraite en 2017 doivent s'en sortir avec une rente de moins de Fr. 3476.- par mois, 2e pilier compris.

Plus pour les femmes

Avec la 13e rente AVS, nous corrigeons le trop faible niveau des rentes des femmes. Seule l'AVS prend en compte, dans le calcul des rentes, le travail non rémunéré de soins et d'assistance très souvent assumé par les femmes. Augmenter les rentes AVS est le moyen le plus efficace pour améliorer le niveau de rentes des femmes.

Plus de fiabilité

Avec la 13e rente AVS, nous compensons l'effondrement des rentes du 2e pilier. Depuis plus de dix ans, les rentes versées par les caisses de pensions ne cessent de baisser alors que les salarié-e-s cotisent toujours davantage. Seule une AVS renforcée permet de compenser de manière fiable les effets de la crise du 2e pilier.

Moins d'alarmisme

Avec la 13e rente AVS, nous défendons l'AVS face à l'alarmisme des banques et des assurances. Elles veulent vendre le plus possible de produits du 3e pilier, car c'est avec cela qu'elles font de l'argent. Effectivement, à part l'AVS, il n'y a aujourd'hui que les bénéficiaires des assurances et des banques qui sont stables.

Les feuilles mortes (Serge Gainsbourg)

La, Sol, mi, La, FA, ré, do, Mi, Do

Oh je voudrais tant que tu te souviennes
Cette chanson était la tienne
C'était ta préférée, je crois
Qu'elle est de Prévert et Kosma

Et chaque fois les feuilles mortes
Te rappellent à mon souvenir
Jour après jour les amours mortes
N'en finissent pas de mourir

Avec d'autres bien sûr je m'abandonne
Mais leur chanson est monotone
Et peu à peu je m'indiffère
A cela il n'est rien à faire

Car chaque fois les feuilles mortes
Te rappellent à mon souvenir
Jour après jour les amours mortes
N'en finissent pas de mourir

Peut-on jamais savoir par où
commence
Et quand finit l'indifférence
Passe l'automne vienne l'hiver
Et que la chanson de Prévert

Cette chanson, « Les Feuilles Mortes »
S'efface de mon souvenir
Et ce jour-là, mes amours mortes
En auront fini de mourir

Et ce jour-là, mes amours mortes
En auront fini de mourir



Il ne faut pas l'être pour les mots croisés !

HORIZONTALEMENT

I. On en fait parfois du caviar. **II.** Furent des signes avant-coureurs de carnaval. **III.** Voitures très populaires. **IV.** Préposition. – Pour prendre. **V.** Brilles-Arboricoles.
VI. Ses essais n'ont pas besoin d'être transformés. **VII.** Un passage qui ne manque pas de sel. **VIII.** Bloque la progression. – Donne le ton. **IX.** Remis dans le droit chemin.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I			1						
II									
III						3			
IV					7				
V			5						
VI									
VII							4		
VIII	2								
IX					6				

VERTICALEMENT

1. Changer le rapport. **2.** Fait partie du système. – Négation. **3.** Utile pour monter un bateau. – Grimpeur. **4.** Fit de la bouillie. – Argon. **5.** Il n'aime pas le calcul. – Ex-fan des sixties. **6.** Langues bien chargées. **7.** Passe en Vilaine. – Note d'agrément. **8.** Sortie de la matrice. – Singe-araignée. **9.** Passeras l'éponge.

Envoyez vos réponses (mot de 6 lettres) sur carte postale, jusqu'au 2 novembre 2020 à AVIVO section interjurassienne, 2800 Delémont

Solution de la grille 13 : ECOLOS

Horizontalement : I. Solanacées II. Crudités III. Otera - Ater IV. Ri. -Eos- Ana V. Sensuels VI. Os-Slnes - VII. Ceinte VIII. Eparses - On IX. Rer -Ive X. Erythrines

Verticalement : 1. Scorsonère. 2.Orties.- Per. 3. Lue.- Cary. 4. Adresser. 5. Niaoulis. 6. At.- Senneur. 7. Cea.- Lets. 8. Estasse.- In. 9. En.-Ove. 10. Stramoines.

Mot à trouver :

1^{er} prix : Geneviève Allimann, rte principale 4, 2863 Undervelier

2^e prix : Mauricette Chèvre, Ch. De la Foule 11, 2740 Moutier

3^e prix : Michel Voillat, Rte de Courgenay 68, 2900 Porrentruy

Avons reçu 25 bonnes réponses : Bravo à toutes et à tous !

AVIVO Section interjurassienne

Association de défense et de détente des retraités

Être membre de l'AVIVO, c'est :

- Être accepté tel que l'on est ;
- Être membre d'un espace d'expressions de toutes sortes ;
- Participer aux décisions qui concernent les plus âgés au plan politique et social ;
- Maintenir, entretenir et offrir un espace pour les futurs retraités ;
- « Mettre la main à la pâte » occasionnellement ou régulièrement ;
- Lutter contre l'isolement ;
- Se constituer un réseau de connaissances ou d'amis prêts à vous soutenir en cas de soucis ;
- Comprendre qu'à plusieurs le fardeau est moins lourd ;
- Donner à sa vie quotidienne une couleur de plus à sa palette d'activités.

Impressum

Editeur : AVIVO section interjurassienne - Bulletin trimestriel no 14

Comité de rédaction : Roger Jardin, Alain Merçay

Maquette et mise en page : Alain Merçay

Imprimerie : Cattin Sàrl, Bassecourt - Tirage : 1'500 exemplaires